

LES FOUILLES DU "BOIS CARRÉ" A SAINT-YZANS-DE-MÉDOC

La présence de vestiges antiques en Médoc est attestée depuis longtemps. Certains d'entre eux ont fait l'objet de fouilles partielles au XIX^e siècle et dans les années 1930, mais il a fallu attendre 1969 pour que des sondages autorisés, puis plusieurs campagnes annuelles de fouilles aboutissent au dégagement systématique d'une villa, dite du "Bois Carré", à Saint-Yzans-de-Médoc. Les travaux sont loin d'être terminés, mais le site se révèle déjà très prometteur, tant sur le plan des structures que du mobilier. Cette communication tentera de faire le point partiel et provisoire de plusieurs années d'efforts.

Le "Bois Carré" se trouve sur le territoire de la commune de Saint-Yzans-de-Médoc, à 1,5 km au nord-ouest du centre du bourg, à l'écart des routes principales actuelles. Lesparre est à 8 km à l'ouest, la Gironde à peine à 4 km à l'est (fig. 41 et 42).

Aucun texte ancien, ni aucun témoignage plus proche, à notre connaissance, ne mentionnent l'existence du "Bois Carré". Il a intéressé, à la fin des années soixante, un chercheur local, curieux, attiré par la légère éminence (3 mètres) boisée et pierreuse qui domine une région plate, consacrée à la culture de la vigne et des céréales. Les fouilles ont pu dès lors commencer.

L'examen de la carte géologique (fig. 43) montre l'existence de nombreuses formations récentes, éoliennes sur la côte atlantique, alluviales dans la partie orientale. Le substrat tertiaire (calcaire de l'éocène supérieur), ou bien est recouvert par ces formations, ou bien forme des éminences dominant la Gironde de 4 à 23 mètres.

La rive gauche de la Gironde a beaucoup évolué depuis 2000 ans. Elle était alors échancrée de golfes profonds, parsemés d'îles, qui se sont progressivement colmatés naturellement d'abord, puis grâce à l'action de l'homme aux XVII^e et XVIII^e siècles¹. Ainsi sont nés des marais (Lesparre, Bégadan, Saint-Christoly, Couquèques, Ordonnac, Reysson, Lafitte) parcourus par des jalles canalisées.

1. A. GUILLOCHEAU, Les Marais de Bégadan, Couquèques et Saint-Christoly, dans les *Cahiers Médulliens*, 1988 n° Spécial.

C'est sur les bords de ces marais actuels, golfes d'hier, que l'habitat antique, dès le néolithique, s'est développé. Pour ne citer que des établissements gallo-romains, on peut rappeler l'existence de villas à Gaillan (Terrefort), à Cissac (Lamothe et Villambis)², à Pauillac... Le "Bois Carré" est l'une d'elles, installée au fond du marais de la Grêle (ou de Saint-Christoly). Signalons aussi le site de la Ville-de-Brion dans le marais de Reysson (commune de Saint-Germain d'Esteuil), dont la vocation était différente.

La circulation entre les divers domaines médocains devait être assurée par un réseau routier qui se soudait à la grande voie Bordeaux-Soulac. Mais à ce jour, les environs du "Bois Carré" n'ont livré aucune trace de ces chemins. Il est à peu près certain que la voie d'eau, si facile à utiliser par de petites embarcations, dans le contexte géographique évoqué plus haut, devait assurer une grande partie des déplacements et des transports. Il est également sûr que la Gironde n'était pas une frontière ou un obstacle, mais que des relations suivies avec la Saintonge voisine étaient organisées depuis longtemps déjà.

Ainsi donc, un grand domaine agricole s'est développé sur des terrains argilo-calcaires, au fond d'un golfe profond, à l'abri des inondations de la Gironde, assez vite après la conquête romaine, comme nous le confirment les objets mis au jour au cours des fouilles.

Les structures.

Onze pièces ont été partiellement ou totalement fouillées, ce qui représente à peine le quart de la superficie totale (fig. 44).

Les murs sont conservés sur une hauteur de 1 m à 1,20 m. Ils sont construits en petit appareil régulier, formant parement extérieur, enfermant un blocage de petites pierres et de mortier. La construction est particulièrement soignée (régularité des moellons, assemblage des angles de murs parfait...). Des remaniements apparaissent ici ou là, attestant l'évolution de l'habitat.

L'édifice du "Bois Carré" est composé de deux corps de logis soudés entre eux à angle droit, largement ouvert vers l'est et le sud. Un seul de ces deux corps a été fouillé, le second a fait l'objet de reconnaissances.

Les fouilles ont permis le dégagement complet de deux pièces sur hypocaustes (pièces 2 et 3 du plan) : des pilettes carrées supportaient un sol en mosaïques à dominante blanche (par comparaison avec une pièce voisine, on peut supposer qu'un ou deux bandeaux noirs

2. Villae de Lamothe et Villambis dans la *Revue de la Société Archéologique de Bordeaux*, IV, 1877; XVI, 1891; XLVIII, 1931; L, 1933.

couraient autour de la salle). L'air chaud passait de l'une à l'autre pièce par au moins deux passages voûtés percés dans l'épaisseur des murs, remarquablement appareillés. Des *tegulae mammatae*, retrouvées dans les déblais indiquent un chauffage par les cloisons.

La pièce 4 possédait encore, au moment de sa découverte, un morceau de son pavement originel : une mosaïque noire, ceinturée par deux bandes blanches séparées par une bande noire. Il est impossible de dire si le centre de la pièce était décoré, il avait disparu.

La pièce 5 est une abside, construite en moellons grossiers, dont la face extérieure porte encore partiellement les restes d'un enduit de mortier tracé au fer. La face interne était vraisemblablement cachée par un revêtement aujourd'hui disparu (enduit ou marbre).

La pièce 8 présente un intérêt particulier : le sol est constitué d'un mortier au tuileau, décoré à intervalles réguliers d'un motif très simple : une tesselle blanche entourée de tesselles noires. De tels exemples ne sont pas rares dans les constructions de cette époque³.

Dans de nombreuses pièces de la villa, les murs étaient recouverts d'un enduit peint. Des milliers de fragments de petite taille, mêlés au mortier et aux pierres provenant de la destruction, ont été recueillis. La reconstitution d'un décor a été rendue difficile, compte tenu de ce morcellement. Cependant, dans un mémoire de maîtrise encore inédit sur les peintures romaines de Gironde, une étudiante de l'Université de Bordeaux III, sous la direction de Madame Alix Barbet, Catherine Clity, a tenté quelques propositions. La pièce 8 aurait ainsi : "... une plinthe noire ornée d'une guirlande d'oves et de rubans, des panneaux plats blancs décorés de filets jaunes et blancs". Ce décor, réalisé avec soin, mais d'une ornementation modeste, conviendrait assez bien soit à une salle à manger, soit à une pièce de réception.

Le décor du premier hypocauste (salle 2) aurait été composé d'une plinthe à tonalité verte, traversée de bandes vertes obliques imitant le marbre. Les panneaux supérieurs de couleur ocre-rouge, ornés d'un filet jaune d'encadrement sont difficiles à restituer.

Ce type de décoration provinciale, simplifiée par rapport aux modèles italiens, serait à rattacher au troisième style pompéien et pourrait être daté du premier siècle après Jésus-Christ.

3. H. STERN *Recueil général des mosaïques de la Gaule (province de Belgique, partie ouest)* (Supplément à *Gallia*, X, 1957).

Le mobilier.

Comme sur tous les chantiers de fouille, la céramique occupe la place centrale. Très fragmentée, éparpillée, les reconstitutions sont difficiles, et les formes complètes sont extrêmement rares.

Il apparaît tout d'abord que la céramique sigillée ne représente que 2 % du total des tessons recueillis. Si les formes sont impossibles à déterminer, nous avons cependant des indices de datation et de provenance grâce à cinq marques de potiers que nous avons pu identifier : IVLLI (un IVLLVS est signalé au I^{er} siècle à Montans), RESI (marque incomplète pour CRESTIO qui travaille à la Graufesenque entre 40 et 70, ou CHRESIMVS, dont l'atelier est en pleine activité à Montans à la fin du premier siècle); ACV (ACVTVS) et IVCV (IVCVNDVS) qui ont travaillé à la Graufesenque et à Montans au premier siècle; enfin FELICIO, dont les officines ont fonctionné aux deux mêmes endroits du règne de Claude à celui de Vespasien. Des marques de ce dernier potier ont été retrouvées sur plusieurs sites d'Aquitaine : Bordeaux, Saintes, le Mas d'Agenais, etc...). Grâce à ces marques nous avons une indication chronologique précieuse concernant la période d'occupation de la villa du "Bois Carré".

Quant à la céramique commune, toutes les formes de vaisselle sont représentées. Les assiettes sont relativement nombreuses, grises ou rouges ou brunâtres. L'une d'elles, à engobe rouge pompéien décorée au fond de cercles concentriques, est une poêle à crêpes, transmise aux populations gauloises par les soldats romains, dès le début du premier siècle de notre ère. Elle se généralise à partir du deuxième quart du premier siècle et perdure jusque sous les Flaviens⁴. Parmi les autres formes, citons des assiettes tripodes, des coupes, des couvercles, des cruches à une ou deux anses, des pichets globulaires ou ovoïdes. Les couleurs vont du noir au blanc en passant par divers tons de gris et d'orange.

Nous nous arrêterons un instant sur une assiette creuse, incomplète, de facture assez grossière. La pâte est noire, comporte de nombreux grains de quartz. Sur la panse, se lit un graphite gravé sans doute après cuisson, car le relief est peu marqué : IVL BVCO. Serait-ce le patronyme du propriétaire du "Bois Carré" ? Dans ce cas, on aurait la preuve de la romanisation d'un indigène : un surnom gaulois, BVCO, un nom romain, IVLIVS...

4. Ch. CHEVILLOT, La céramique commune du puisard de la demeure augustéenne de la rue des Bouquets à Périgueux, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 36 et sq.

Les vases décorés sont peu nombreux sur le site, mais l'un d'eux est intéressant; il s'agit d'un petit vase balustre à engobe noir (9 cm de hauteur conservée, il manque la partie supérieure) portant un décor de palmettes et de rosettes. C'est une production assez rare en Aquitaine (Camblanes, Plassac, Bordeaux), mais qui apparaît sur trois sites médocains (Lugagnac à Vertheuil, Terrefort à Gaillan et au "Bois Carré"). Elle est bien datée de la deuxième moitié du premier siècle après Jésus-Christ.

Quelques vases présentent aussi un décor tracé à la molette, mais aucun n'a pu être reconstitué dans sa totalité.

Enfin, on peut signaler quelques tessons de céramique à paroi fine (2 à 3 mm) : il s'agit de fragments d'un gobelet à pâte blanche revêtue d'un engobe rouge-orangé, portant un décor tracé à la barbotine d'épingles et de lunules surmontées d'une flamme. Ce type de vase, rare au "Bois Carré", est bien représenté à Saint-Germain d'Esteuil et à Soulac (pointe de la Négade), et peut être daté de la période flavienne (dernier quart du I^{er} siècle).

Sans entrer dans le détail typologique des vases céramiques du "Bois Carré", il ressort de leur étude que tous sont datables du I^{er} ou du II^e siècle de notre ère, à l'exception de quelques tessons trouvés dans certaines couches profondes et en certains points du site, attribuables à une production gauloise. Deux périodes semblent plus riches : les premières années du I^{er} siècle et le dernier quart du I^{er} siècle, ainsi que le début du II^e siècle.

Quant à la provenance de cette production, elle demeure pratiquement inconnue. La céramique sigillée vient comme nous l'avons vu des ateliers de la Gaule du sud. Une partie de la céramique commune est très proche, voire identique, à celle qui est fabriquée à la même époque dans les officines de la Saintonge voisine. Mais il est fort probable que la plus grande partie provient d'ateliers locaux qui, à ce jour, n'ont pas été repérés.

La monnaie est représentée par trois petits bronzes seulement, tous datant du début de l'occupation du site. Le premier est de petite taille (15 mm de diamètre, aux contours irréguliers). Au droit, il présente une tête juvénile à droite, avec en légende devant le visage CONTOVTOS, le tout entouré d'un grénétis. Au revers, un loup, à droite, devant un arbre à quatre branches. Ce type de monnayage à l'effigie d'un chef gaulois n'avait pas été trouvé en Médoc jusque dans les années 1970. Depuis, et outre l'exemplaire du "Bois Carré", deux autres pièces ont été mises au jour : l'une à la Négade, l'autre à Saint-Germain

d'Esteuil⁵. Le type CONTOVTOS est attribué traditionnellement aux Pétrocores, bien que très abondant chez les Pictons, où il pourrait avoir été émis. Ces petits bronzes ont eu une circulation tardive jusque sous le règne de Claude, et ont pu être frappés soit dans les trente dernières années avant notre ère, soit sous le règne de Tibère. Cette utilisation jusqu'en plein milieu du I^{er} siècle d'une monnaie à l'effigie d'un chef gaulois illustre la pénurie de petit numéraire en Aquitaine à cette époque.

La deuxième monnaie est un demi as de Nîmes très usé. Quant à la troisième, c'est un semis de Tibère (18 mm de diamètre), portant au droit une tête d'empereur lauré, avec une légende partiellement lisible : "...AVG F IMPERAT VII". Au revers, on distingue un autel, deux colonnes et une inscription incomplète : "ROMET...". Datable de 20 ou 21 de notre ère, ce bronze évoque sur le revers, la cérémonie annuelle qui réunissait à Lyon les délégués gaulois venus prêter serment de fidélité à Rome et à Auguste à l'autel du culte impérial.

D'autres objets en bronze ont été recueillis : une bague, dont la pierre précieuse a disparu, une paire de boucles d'oreilles, un fragment de bracelet et quelques éléments de décoration de coffret. Mais un objet est tout-à-fait remarquable : il s'agit du manche d'un *simpulum* (ou cyathe), long de 26 cm, en parfait état de conservation. Le sommet est décoré d'une tête d'hippocampe, à l'extrémité d'une tige recourbée. La base se termine par deux tiges écartées entre lesquelles prenait place un petit godet (disparu) qui servait à puiser les liquides dans un grand vase. Utilisé au début durant les banquets pour prendre le vin dans les cratères et le verser dans les coupes, le *simpulum* fut ensuite réservé, semble-t-il, aux soins de la toilette. Cette dernière utilisation apparaît ici plus plausible, compte tenu du contexte général de sa localisation dans la fouille. L'hippocampe, espèce méditerranéenne et non atlantique plaide pour une importation de cet objet, datable, d'après la stratigraphie, de la fin du I^{er} siècle.

Deux fragments de statuettes votives, incomplètes, proviennent des hypocaustes. Le premier est une petite tête de chien en argile rouge (4 cm de haut), peut-être un élément de laraire, le chien étant le symbole de la vigilance. Sa place sur l'autel familial signifierait à la fois protection des âmes des ancêtres, de la maison et de ses habitants.

Le second est une figurine en argile blanche, comme il en existe sur de nombreux sites, et particulièrement à Saint-Germain-d'Esteuil : sur un socle hémisphérique de 2,5 cm de haut et de 3 cm de diamètre reposent les pieds d'une femme, vêtue d'une robe aux longs plis rigides

5. D. NONY, Monnaie trouvée à Saint-Germain d'Esteuil dans les *Cahiers Méduilliens*, (ancienne série) n° 19, 1976, p. 18 et 19.

(3 cm de hauteur résiduelle). Il n'est évidemment pas possible de déterminer la divinité ainsi représentée, mais la tradition gauloise serait attestée par le support hémisphérique, alors que les statuettes de tradition romaine reposent directement sur le sol⁶.

La fouille a également livré un balsamaire entier (8,9 cm de haut, 3,05 cm de diamètre inférieur, 2,05 cm de diamètre à la lèvre). De couleur bleu-vert, il présente une lèvre évasée, un col allongé, une panse tronconique et un fond plat. Un léger étranglement le retrécit au 2/5 inférieur. Ce type de verrerie est attesté du début du I^{er} siècle à la fin du II^e siècle, a subi une évolution qui se traduit par l'allongement du col et l'aplatissement de la base. Par son étranglement à mi-hauteur et sa base déjà stable, ce modèle se situe à mi-chemin de cette évolution et peut être attribué à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle⁷.

Nous terminerons ce rapide aperçu du mobilier du "Bois Carré" par un bel objet, unique en Aquitaine, à notre connaissance, jusqu'à une date toute récente : un manche de couteau qui voisinait avec le balsamaire, le manche de *simpulum*, les boucles d'oreilles et deux bagues en bronze. C'est un os sculpté, servant de gaine à une lame de couteau disparue (8 cm de long, pour une épaisseur de 1 cm à 1,4 cm). Un trou au sommet servait à l'axe qui faisait pivoter la lame, laquelle entraînait dans une fente située à l'arrière. Une figurine en ronde bosse représente une tête de lion, un poitrail lisse et des pattes de taureau. Quant à la lame, elle pouvait être en bronze ou en fer. Il s'agit certainement d'un canif destiné à la taille des ongles, et tout le mobilier environnant semble confirmer cette utilisation. Les fouilles récentes sur le site de Parunis à Bordeaux ont livré un modèle voisin, mais acéphale, dans la *domus* des I^{er} et II^e siècles⁸. L'influence orientale est évidente et plaide pour un objet importé plutôt que pour une production locale.

Au terme de cette présentation rapide des fouilles du "Bois Carré", nous pouvons tenter de tirer quelques conclusions provisoires.

La première est que nous sommes en présence de la maison d'un riche propriétaire exploitant un vaste domaine dont nous n'avons retrouvé ni les limites, ni les bâtiments d'exploitation, ni les maisons des ouvriers ou des esclaves. Construite avec soin, dotée d'installations de chauffage, la villa offre, avec ses peintures murales et son mobilier, un cadre confortable, sinon luxueux.

6. R. TUDOT, Collections de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois, avec les noms des céramistes qui les ont exécutées, Paris, 1860.

7. M.-T. CHAMINADE, Le balsamaire du "Bois Carré", dans les *Cahiers Méduilliens*, ancienne série, n° 10, 1972.

8. Découvertes archéologiques sur le site de Parunis, (catalogue de l'exposition du Musée d'Aquitaine) Bordeaux, 1988, p. 24, n° 31.

La seconde constatation nous amène à préciser les périodes d'occupation : le mobilier mis au jour est datable soit du début de notre ère, soit du dernier quart du I^{er} siècle ou du début du II^e. Un hiatus de quelques trente à quarante années sépare ces deux phases, et dans certains secteurs de la villa, l'étude stratigraphique semble indiquer un abandon, décelable à une couche d'humus peu épaisse. On peut donc supposer qu'un premier bâtiment a été élevé au tout début de notre ère, ou peut être même un peu avant, qu'il a été détruit partiellement, remanié et agrandi à l'époque des Flaviens, puis abandonné vraisemblablement dans le courant du II^e siècle, car aucun objet postérieur à cette période n'a été recueilli. Un incendie détruit la villa (la stratigraphie l'indique clairement par la présence d'une importante couche de cendres sous laquelle se retrouve le mobilier), et le site n'a jamais été réoccupé, sans que l'on puisse avancer la moindre explication sur les raisons de cet abandon.

Beaucoup d'incertitudes et d'inconnues subsistent tant sur la villa proprement dite que sur son environnement, sur ses relations avec les autres domaines voisins, avec le site de Saint-Germain-d'Esteuil, sur les moyens de communication, sur l'approvisionnement en eau, etc... Seule une fouille reprise et poussée plus avant pourra répondre à quelques unes de ces questions.

Michel FAURE

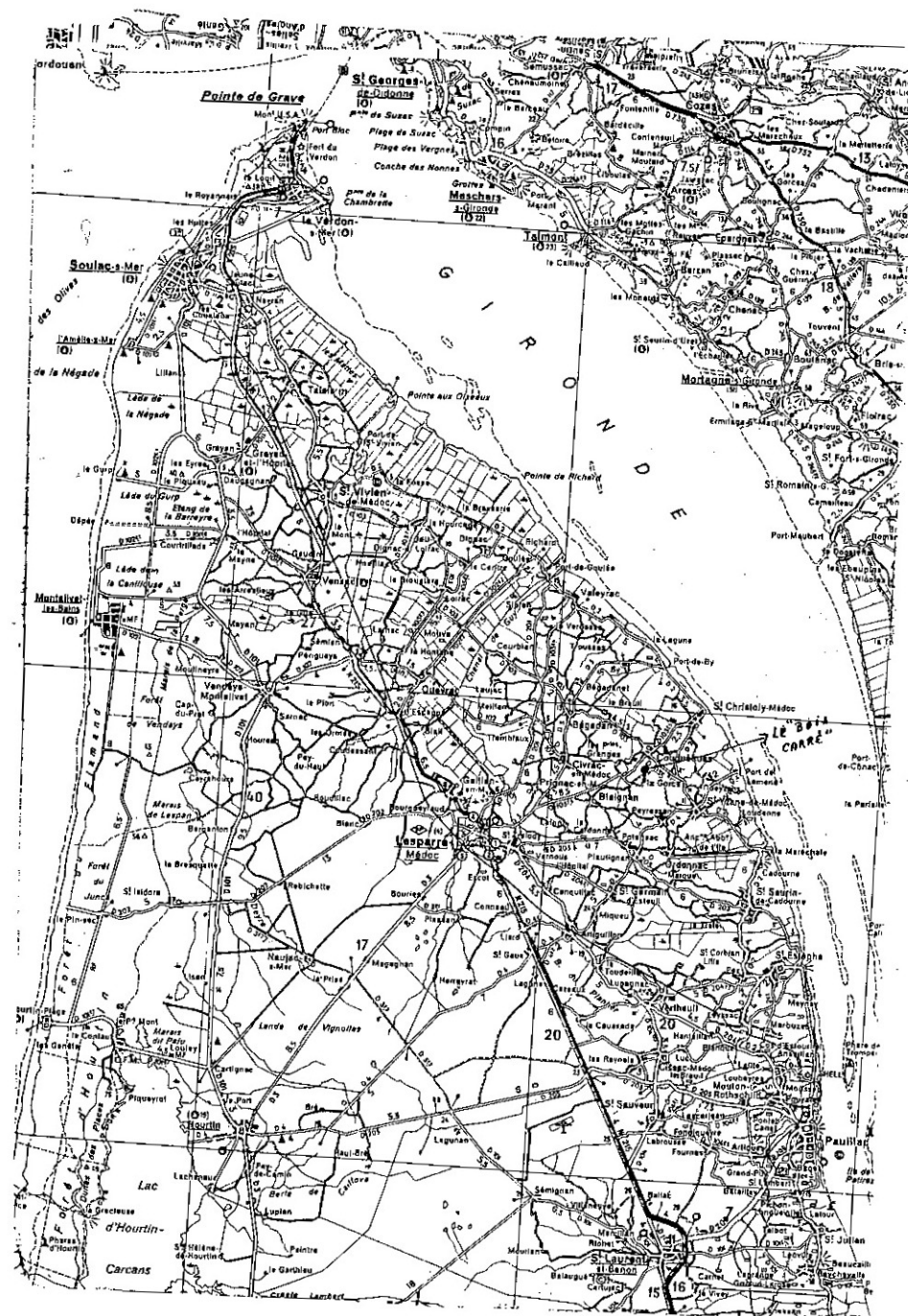


Fig. 41. — Extrait de la carte Michelin n° 71 (1 : 200 000).

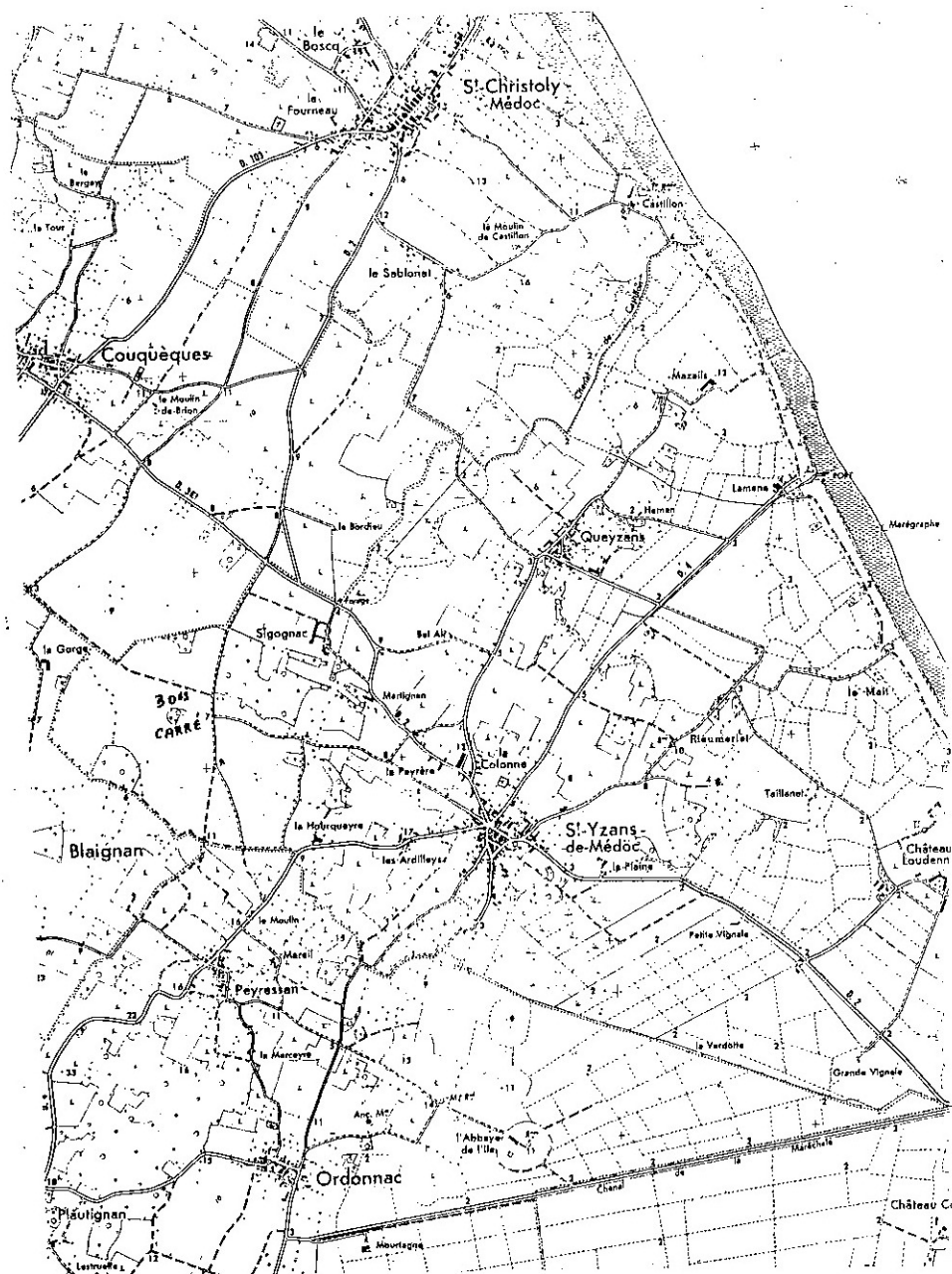
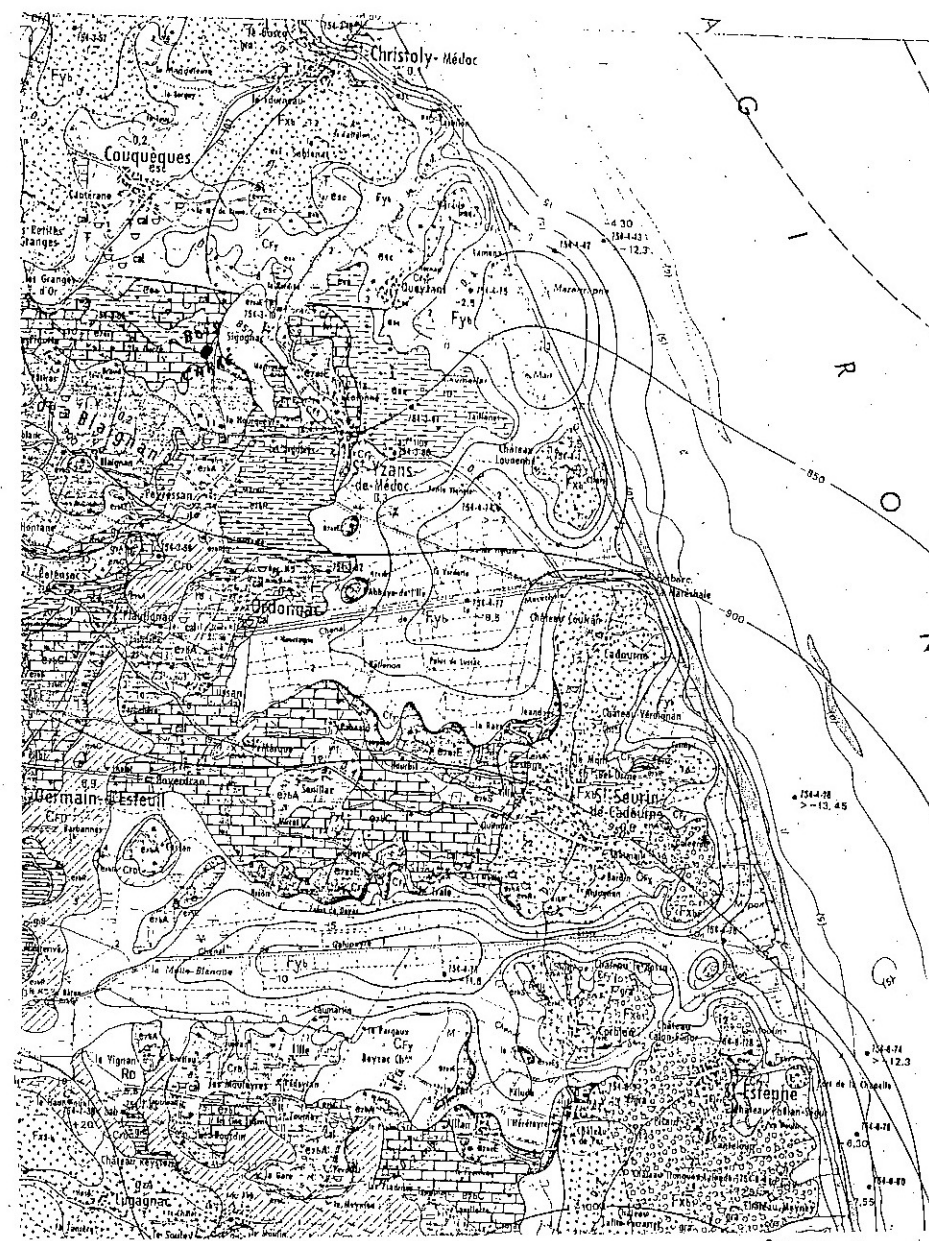


Fig. 42. - Extrait de la carte topographique Lesparre, n°4, au 1 : 25 000.



-  Calcaire de Saint-Yzans
 Calcaire de Saint-Estèphe
 Marnes et argiles

CARTE GÉOLOGIQUE
 LESPARRE, LE JUNCA
 AU 1/50 000

Fig. 43. - Carte géologique, Lesparre. Le Junca au 1 : 50 000.

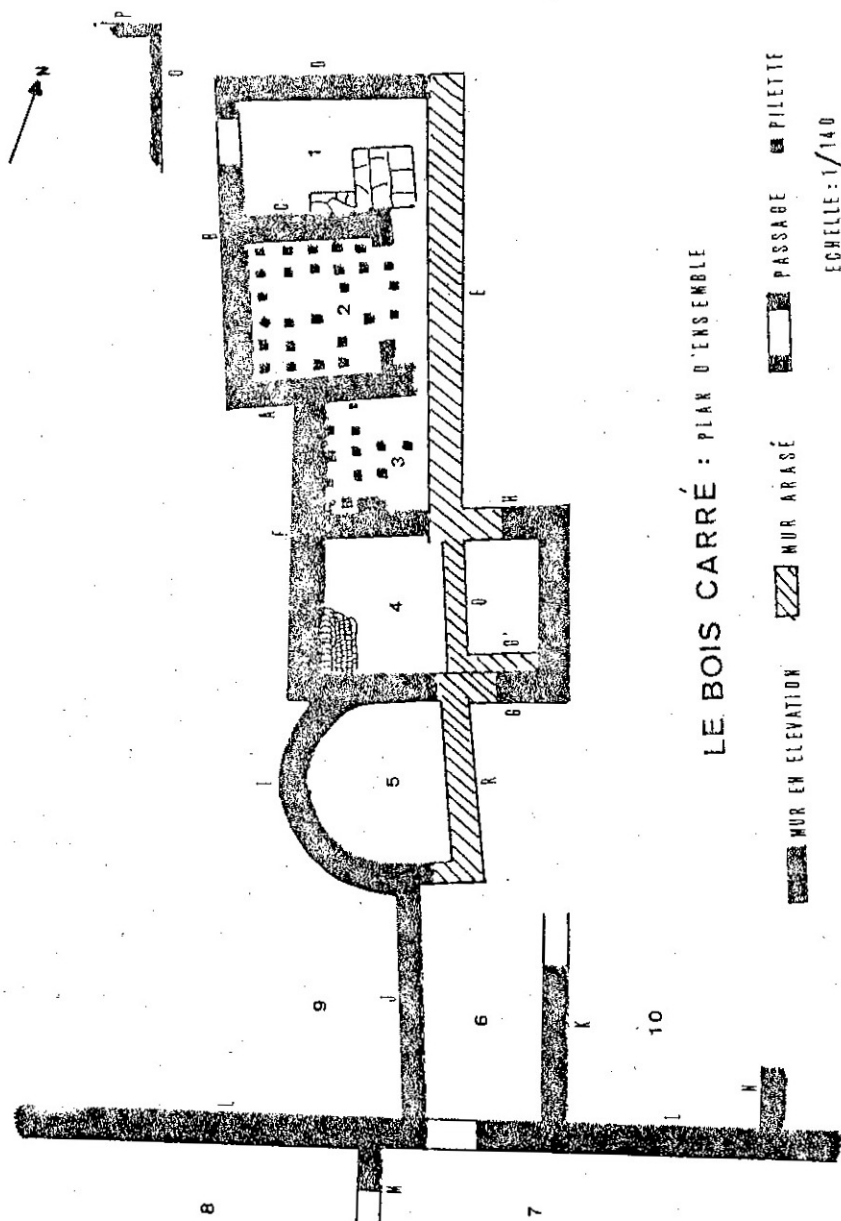


Fig. 44. — Levé des fouilles du "Bois Carré".